

	CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026	
	DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2026-15	
	Nature de l'acte : 7.1 - Décisions budgétaires	Conseillers municipaux En exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11

Le 23/04/2026 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 15/04/2026, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

Présents : COURTOIS Pascal, MATHIEU ZAKI Maryline, CAPELLI Jean-Claude, MORICEAU Daniel, LAHO Andréa, PANSARD Aline, CAMPION Yves, FISCHER Julie, MATHIEU Christophe, PONCET Océane formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de onze membres.

Procuration : BILLET Mathias (procuration à CAMPION Yves)

Absent : BILLET Mathias

Secrétaire de séance : MATHIEU ZAKI Maryline

04 – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026
Budget principal 2026

Monsieur Pascal COURTOIS, Maire, présente à l'assemblée le projet de budget primitif 2026 du budget principal de la commune.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal ;

VU l'article 107 de la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelles organisations territoriales de la République,

VU le décret n°2016-834 du 24 juin 2016 relatif à la mise en ligne de documents budgétaires par les collectivités Territoriales et par leurs établissements publics de coopération,

VU l'instruction comptable M57 applicable aux communes,

VU l'avis de la commission finances réunie le 20 avril 2026,

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- D'approuver par chapitre le budget primitif 2026 de la Commune,
- D'adopter le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2026 comme suit :
 - **Section de fonctionnement : 1 166 498,41 € en dépenses et en recettes**
 - **Section d'investissement : 1 064 490,95 € en dépenses et en recettes**

Les signatures suivent au registre

Le Maire,



Pascal COURTOIS

Nomenclature télétransmission :

7.1 - Décisions budgétaires

Mesures de publicité :

- Télétransmis le 24/04/2026
- Affichée le 24/04/2026
- Certifiée exécutoire le 24/04/2026

Le Maire

Pascal COURTOIS

Acte à classer**DEL2026-15**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-04-24T14-53-09.00 (MI269354270)

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20260423-DEL2026-15-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Date de décision : 23/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DOCBUDG-21010035000011-001024-BP-2026-22042026:XML](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[DEL 2026-15-vote du budget prévisionnel 2026.PDF](#)

Type PJ : 99_DE - Délibération

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[DOCBUDG-21010035000011-001024-BP-2026-22042026.PDF](#)

Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[PJ-DEL2026-15-page signatures BP 2026.PDF](#)

Type PJ : 99_SE - Fichier de signature électronique

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 24/04/26 à 11:53

Par [COURTOIS Pascal](#)

Transmis

Date 24/04/26 à 14:53

Par [COURTOIS Pascal](#)

Accusé de réception

Date 24/04/26 à 14:59

